

LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

Durant la semaine du 15 janvier, les négociatrices et négociateurs de l'unité des FFRS et de l'unité urbaine ont rencontré leurs homologues de Postes Canada à plusieurs reprises.

Le service postal public est menacé

À la table de négociation de l'unité urbaine, Postes Canada a lancé une attaque contre le service postal public. Prétextant avoir besoin d'une « flexibilité » accrue pour mieux servir ses clients, la Société a proposé d'éliminer la protection visant 493 comptoirs de vente au détail aux termes de l'annexe « I ». La suppression de cette protection permettrait à la Société de fermer plus du quart des bureaux de poste où sont affectés des membres du STTP.

La proposition de la Société ne servirait en rien les intérêts des clients. Nous devons plutôt mettre l'accent sur les projets d'expansion des services, tels que les services bancaires postaux, pour assurer la viabilité financière des bureaux de poste et garantir le maintien de bons emplois à plein temps dans les collectivités.

Séparation du tri et de la livraison

L'équipe de négociation du STTP a clairement indiqué à la Société de mettre fin à son projet inacceptable de séparation du tri et de la livraison (STL). Nous avons montré que la dépendance excessive de la Société à l'égard des **achemineurs et achemineuses** pour trier le courrier contrevient aux dispositions du SMIFF. Nous avons également souligné les nombreuses séquelles physiques et psychologiques de la STL sur les factrices et facteurs. Pour ces derniers, les tâches et la charge de travail accrues se traduisent par une aggravation des douleurs, de la fatigue et du stress, et une baisse de la satisfaction au travail.

Travailleurs et travailleuses temporaires

L'équipe de négociation du STTP a présenté plusieurs revendications visant à améliorer les droits et les avantages sociaux des travailleurs et travailleuses temporaires, y compris les employées et employés de relève sur appel (ERSA). Il est temps que l'employeur reconnaisse la valeur que ces travailleuses et travailleurs apportent à Postes Canada.

Nous avons exigé que les travailleuses et travailleurs temporaires aient accès à un nombre accru de droits dont jouissent les employées et employés réguliers, notamment :

progression plus facile dans l'échelle salariale, avantages sociaux, congés, indemnité de vie chère, représentation syndicale avant la fin de la période d'essai et droit de bénéficier de mesures d'adaptation aux termes de l'article 54 de la convention collective urbaine.

Valeurs de temps des FFRS

À la table de négociation des FFRS, les parties ont poursuivi leur discussion sur les valeurs de temps. Cette question a été le point central des négociations pour les FFRS jusqu'à maintenant, car les questions qui n'ont pas fait l'objet d'une entente dans le cadre des travaux du Comité de transition vers un taux horaire ont été renvoyées à la table de négociation.

Dans le cadre des discussions visant à faire passer les FFRS d'un système de rémunération fondé sur les points de remise et le nombre de kilomètres parcourus à un taux horaire, il est essentiel d'établir des méthodes de travail sûres en prenant appui sur des valeurs de temps exactes afin que les FFRS soient correctement rémunérés.

L'équipe de négociation du STTP a présenté trois types de propositions. Dans les cas où le travail des FFRS est identique à celui des factrices et facteurs urbains, la valeur de temps de l'unité urbaine devrait s'appliquer. Dans les cas où le travail des FFRS est similaire au travail des membres de l'unité urbaine, une valeur de temps de l'unité urbaine modifiée devrait s'appliquer. Enfin, dans les cas où il s'agit d'un travail unique aux FFRS, une nouvelle valeur de temps devrait être établie.

Bien que les discussions entre les deux parties aient progressé au sujet de certaines des valeurs proposées, il reste encore beaucoup à faire.

Notre objectif

Le comité de négociation du STTP s'engage à négocier de bonne foi afin de parvenir à un accord négocié qui répondra aux besoins des membres.

Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire : www.cupw.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

/gl scfp 1979 /bt seph 225

2023 – 2027 Bulletin n° 068

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

